

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

Jeudi 7 juillet 2022
A 18 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- 1- Transferts de crédits
- 2- Transfert de compétences en matière Eau et Assainissement : Etat des restes à recouvrer
- 3- QUESTIONS DIVERSES

Malaussène, le 29 juin 2022

Le Maire,

